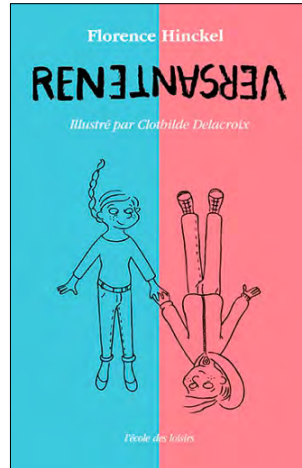


Renversante

Florence Hinckel



Tout va bien pour Léa ! À l'école, elle aime jouer au foot dans la cour avec ses amies. Elle est naturellement douée en maths, comme le sont souvent les filles. Elle sait déjà qu'elle est promise à une brillante carrière, de chirurgienne, huissière ou, pourquoi pas, ministre ! Quel que soit son choix, elle n'aura pas à s'occuper de ses enfants, puisque c'est leur père qui s'en chargera. Les hommes sont naturellement faits pour ça, non ? « C'est comme ça ! On n'y peut rien ! » a tendance à penser Léa. Mais son père et son frère, Tom, vont la pousser à remettre en question l'ordre établi...

- 1 La langue française et les genres
- 2 Les droits de la femme ici et ailleurs
- 3 Et si on se promenait dans les rues ?
- 4 Tu veux faire quoi plus tard ?
- 5 Jeux pour les filles/jeux pour les garçons
- 6 Récréation
- 7 Des livres pour les filles... et les garçons

Retrouvez tous nos dossiers sur ecoledesloisirsalecole.fr

✉ Contactez-nous : enseignants@ecoledesloisirs.com



Ce document est sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification CC BY-NC-ND, disponible sur <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

1 On s'informe

La distinction entre masculin et féminin nous semble aujourd'hui aller de soi alors qu'elle n'a rien de naturel. D'ailleurs, elle est parfois inexistante dans certaines langues (comme les langues slaves) qui ne distinguent que l'animé de l'inanimé. D'autres encore comme le basque, l'estonien ou le turc ignorent tout bonnement la catégorie du genre.

S'agissant de la famille de langues dont le français fait partie, on observe la disparition du genre neutre qui existait en latin et en grec ancien. Avec l'évolution, des langues comme le russe ou l'allemand ont gardé ce neutre tandis que le français ou l'espagnol l'ont supprimé, ne gardant que le masculin/féminin.

2 On réfléchit

Demandez aux enfants d'écrire les phrases suivantes en conjuguant ou accordant les formes entre parenthèses :

Le loup et la brebis sont (devenir ami).

Les joueuses de football et leur entraîneur sont (partir) pour disputer la Coupe du monde.

Amal et Joséphine sont (gentil).

Les ananas et les pommes que j'ai (manger) étaient (mûr).

Quelle règle ont-ils appliquée ?

Eh oui, à l'école, on enseigne une règle dès le CP : « le masculin l'emporte sur le féminin ». Que l'on soit 10 femmes et un homme ou 100 femmes et un seul homme, le masculin « l'emporte » dès qu'un homme ou un nom masculin est dans les parages. Bizarre, non ? On a fini par croire que c'était normal.

Mais est-ce que l'on a toujours fait comme cela ? Comment cette règle s'est-elle imposée et par quoi pourrait-on la remplacer ?

Au départ, chacun faisait un peu comme il le désirait. À l'oreille, après une énumération, c'était en général le dernier terme qui donnait son genre ou son nombre à l'adjectif ou au participe passé. C'était souvent la règle de proximité qui l'emportait. Par exemple : les cochons, les ânes, les oies sont considérées comme des animaux intelligents. Cela ne choquait personne.

Cependant, dès le XVII^e siècle, les grammairiens vont essayer d'imposer le genre masculin, sous prétexte que ce genre est plus « noble » que le féminin ! Ainsi, en 1767, le grammairien Nicolas Beauzée affirme que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ». Pire encore, ce dernier se justifie d'utiliser cette règle parce que « c'est une évidence que l'homme est mieux que la femme et donc que la langue doit suivre ».

Les femmes ne seront pas d'accord, et très vite elles le feront savoir à l'Assemblée nationale: *«Le genre masculin ne sera plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble, attendu que tous les genres, tous les sexes et tous les êtres doivent être et sont également nobles.»* Mais rien n'y fera et cette domination linguistique finira par s'imposer à la fin du XIX^e siècle avec l'instruction obligatoire. L'argument étant qu'il fallait bien décider d'une règle.

Depuis, des générations d'écolières et d'écoliers répètent inlassablement que «le masculin l'emporte sur le féminin», intégrant malgré elles le fait que l'homme aurait une place plus importante dans la société. Pour changer les mentalités, il faudrait au moins remplacer cette formule sexiste par: *«Le genre masculin s'utilise aussi pour les ensembles mixtes»*.

L'influence de l'Académie française.

Il faut dire que la féminisation de la langue n'a pas été aidée par l'Académie française qui surveille la langue et ce qu'on en fait depuis 1634. L'Académie française est une institution fondée sous le règne de Louis XIII par le cardinal Richelieu.

Sa mission est de fixer la langue française et de lui donner des règles pour la rendre compréhensible par tous. Cette assemblée est composée de 40 membres... hommes! La première femme à rejoindre la prestigieuse assemblée sera Marguerite Yourcenar en 1980.



Depuis sa création, 10 femmes ont été élues. Mais actuellement, il n'y a toujours que six femmes à l'Académie française.

Et si vos élèves en faisaient partie, quelle règle changeraient-ils? (Une par élève!)



PISTE PÉDAGOGIQUE 2

Les droits de la
femme ici et ailleurs

Le combat des femmes pour obtenir les mêmes droits que les hommes est un combat toujours en marche. Voici quelques dates clés illustrant la longue marche des femmes vers l'égalité en France. Certaines dates ont été reprises « à l'envers » par l'autrice de ce roman. Une frise chronologique interactive « renversée » est disponible sur le site de *l'école des loisirs*: https://media.ecoledesloisirs.fr/FICHIERS_BONUS/hiver2018/renversante-florencehinckel-droitsmasculins.php

1791: La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est publiée: « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits » mais, en 1804, le Code civil institutionnalise l'infériorité de la femme qui « doit obéissance à son mari ».

1836: L'ordonnance du 23 juin organise l'enseignement primaire pour les filles.

1861: Julie Daubie est la première femme autorisée à se présenter au baccalauréat.

1880: L'enseignement secondaire est autorisé pour les filles.

1900: Le barreau est ouvert aux femmes: Jeanne Chauvin devient la première avocate.

1907: Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1938: Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari.

1944: Les femmes acquièrent le droit de vote.

1947: Germaine Poinso-Chapuis est la première femme nommée Ministre (de la Santé Publique et de la Population).

1966: Les femmes peuvent gérer leurs biens propres (le droit d'ouvrir un compte bancaire à leur nom par exemple) et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1970: Naissance du Mouvement de libération des femmes (MLF).

1970: La loi relative à l'autorité parentale conjointe supprime la notion de « chef de famille » du Code Civil.

1974: Création du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine dirigé par Françoise Giroud.

1983: La loi établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

1991: Édith Cresson est la première femme nommée Premier Ministre. Elle demeure la seule à ce jour.

1998: Publication au Journal officiel (JO n°57 du 8) d'une circulaire relative à la féminisation des noms de métier, de fonction, grade ou titre.

Le chemin à parcourir pour une réelle égalité fut long et il reste encore beaucoup à faire. Cependant, si le combat des femmes n'est pas terminé dans nos sociétés, que dire des règles qu'elles doivent suivre dans certains pays!

Prenez par exemple connaissance des interdits qui encadrent la vie des femmes en Afghanistan:

Une vie faite d'interdits

Lorsqu'ils ont pris le pouvoir en Afghanistan, les talibans ont imposé un régime basé sur l'interdit et la répression. Tous les Afghans en étaient victimes, mais le sort des femmes était encore plus misérable. Quelques exemples...

1. Interdiction de travailler hors de chez elles.
2. Interdiction de sortir de chez elles sans être accompagnées d'un homme de leur famille.
3. Interdiction de se faire soigner par un médecin masculin.
4. Interdiction d'aller à l'école ou à l'université.
5. Interdiction de sortir sans porter la burqa.
6. Interdiction de laisser voir ses chevilles.
7. Interdiction de se maquiller.
8. Interdiction de parler à des hommes en dehors de la famille ou de leur serrer la main.
9. Interdiction de rire (personne ne peut entendre la voix d'une femme en dehors de sa famille).
10. Interdiction de porter des chaussures à talons (personne ne peut entendre les pas d'une femme en dehors de sa famille).
11. Interdiction d'être présentes à la radio ou à la télévision.
12. Interdiction de faire apparaître son nom sur un document officiel.
13. Interdiction de filmer ou de photographier les femmes.
14. Interdiction d'imprimer des photos de femmes dans les journaux ou d'en accrocher aux murs des maisons.
15. Interdiction de faire du sport.
16. Interdiction de porter des vêtements de couleurs vives.
17. Interdiction de porter des chaussures blanches.
18. Interdiction de se rassembler lors de fêtes populaires.
19. Interdiction d'apparaître au balcon ou aux fenêtres de leur maison.
20. Interdiction de se baigner en public.
21. Interdiction de porter un pantalon même sous la burqa.
22. Interdiction d'emprunter les transports en commun en même temps que les hommes. Certains bus sont réservés aux femmes, d'autres aux hommes.
23. Interdiction de se déplacer en taxi.

Demandez à vos élèves de choisir au moins deux interdits qui leur paraissent inacceptables et de réaliser une affiche où ils colleront des photos de femmes qui font, dans nos sociétés, des actions interdites par les talibans.

Droits de l'Homme ou droits humains ?

À l'occasion de la célébration des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 2018, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) appelle à préférer l'expression «droits humains» à celle de «droits de l'Homme».

En effet, cette appellation n'est pas neutre. En France, cette déclaration s'enracine dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Or, ce texte excluait les femmes. Rappelons qu'en 1791, Olympe de Gouges et un groupe de femmes ont voulu compléter le texte pour accorder aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes. Olympe de Gouges sera guillotinée!

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (Universal Declaration of Human Rights en anglais) adoptée par les Nations unies en 1948 s'adresse, elle, aux femmes comme aux hommes. Les traducteur·ice·s de la Déclaration en français ont d'ailleurs recouru le plus souvent à des termes autres que «homme» dans le corps du texte pour évoquer les droits conférés, à commencer par l'article premier («Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit»).

Le maintien de cette appellation, «droits de l'Homme», isole désormais la France. La plupart des pays européens utilisent le terme «humain»:«*Human rights*» en anglais, «*Menschenrechte*» en allemand, «*derechos humanos*» en espagnol, «*diritti umani*» en italien, «droits humains» en Belgique. Et même «droits de la personne humaine» au Québec francophone.

Procurez-vous un plan de votre ville ou de la ville la plus proche et demandez aux élèves de surligner en jaune les noms de rues nommées en l'honneur d'une femme et en bleu les noms de rue réservés aux hommes. Quelle est la proportion de rues portant un nom de femme par rapport à celles portant un nom d'homme ?

Quel constat posez-vous ? Sans doute qu'il y a beaucoup plus de noms d'hommes que de noms de femmes...

Des chercheurs ont calculé cette proportion dans plusieurs villes et voici quelques résultats :

La part des noms de femmes présentes sur les plaques de rue est évaluée, d'après les diverses sources, à environ 6% à Bruxelles, 5% à Paris, 0,6% à Marseille, 1,2% à Clermont-Ferrand, 1,1% à Lyon, 1,6% à Brest... En Allemagne, les noms de femmes sont également en minorité, comme en Italie, à San Francisco, Mumbai ou New Delhi... À Londres, toutefois, la proportion atteindrait 27,5%. Un record !

1 Mais comment donne-t-on des noms aux rues en France ?

En France, au Moyen Âge, les dénominations de rues répondent à une logique fonctionnelle. Le nom de la voie est celui du lieu qu'elle dessert, ce lieu étant religieux ou civil : « place de l'Église », « place du marché », « rue du moulin », etc. Cette logique peut faire aussi référence aux métiers qui sont regroupés dans une rue qui en prend le nom : « rue des bouchers », « rue des tanneurs » ... Certains noms disent le chemin à prendre : « rue de Paris », « chaussée de Grenoble » ...

Mais à partir du XVII^e siècle, on entre dans une nouvelle ère, ce sont les autorités en place qui décident de donner aux rues des noms de « héros », ou du moins de héros locaux. Les rues deviennent la mémoire d'une ville (d'un pays) et témoignent de son histoire : paysages, activités économiques, vie culturelle et politique, guerres, révolutions... On ne peut donc douter que les noms de rue soient les reflets de la société, et en particulier du caractère très masculin de la société d'alors.

Aujourd'hui, certaines villes essaient d'inverser la tendance et de donner plus de visibilité aux femmes. Cependant, ce n'est pas cela qui va résoudre les inégalités entre les hommes et les femmes...

2 Petite recherche

Mais qui sont ces personnes mises à l'honneur sur les plaques des noms de rue ? Vous pouvez proposer à vos élèves une petite recherche sur quelques noms de rue masculins et/ou féminins et leur demander de les présenter à la classe.

Demandez-leur aussi de proposer des noms de personnalités féminines (ou masculines) qu'ils jugeraient dignes de figurer sur le plan de leur ville ou village.

3 Prolongement

Et pourquoi ne pas baptiser les couloirs de l'école ainsi que les cours de récréation et les salles de classe ? Ce sera l'occasion de chercher, voter, décider ensemble avant de réaliser de jolies plaques... qui respecteront la parité hommes/femmes !

1 Rapide recherche historique



https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Femme_%C3%A9lectricienne_de_centrale_%C3%A9lectrique_13.jpg

2 On s'informe

La langue française n'a pas toujours été sexiste. Ainsi, jusqu'au XVII^e siècle, la féminisation des professions était naturelle et logique. Les poétesses, peintresses, médecins, professeuses, philosopheuses ou encore autrices avaient leur place dans la langue, même si c'était difficile d'exister dans la société!

Mais à partir de cette époque, les grammairiens ayant décrété que le genre masculin était plus noble et l'Académie française ayant décidé de supprimer certains noms féminins de métier de son dictionnaire, la langue aida à limiter l'accès des femmes à ces activités qui restèrent le fait des hommes.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la féminisation des noms de métiers fut donc totalement ignorée jusqu'à sa timide réapparition aux XIX^e et XX^e siècles.

Cette évolution a été rencontrée par certaines introductions dans le dictionnaire de l'Académie française de 1932-1935 dans lequel on trouve : artisane, attachée, auditrice, aviatrice, avocate, bûcheronne, candidate, compositrice, éditrice, électricienne, employée, exploratrice, factrice, pharmacienne, postière, rameuse mais aussi des mots qui prennent le double genre, alors qu'ils étaient jusque-là masculins, comme archiviste, chimiste, géographe, latiniste ou linguiste.

Ces mots ont souvent trouvé dans le public une résistance de principe et l'Académie française est longtemps restée l'un des principaux fronts de résistance à la féminisation des noms de métiers. Elle parlait d'un neutre associé à la fonction, en vertu de quoi elle proposait « Madame le Ministre », etc. Pourtant, le neutre n'existe pas en français...

Et même si elle a accepté en 2014 le principe de la féminisation, elle s'est insurgée contre celles qui auraient été contraires aux règles de dérivation.

PISTE
PÉDAGOGIQUE 4

Tu veux faire quoi
plus tard ?

Enfin, en 2019, après la circulaire de 2017 du Premier ministre Édouard Philippe relative aux *Règles de féminisation et des titres, métiers et fonctions dans les textes officiels*, l'Académie approuve un rapport énonçant qu'il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions.

3 On s'exerce !

Aujourd'hui, bien des métiers sont possibles pour les femmes mais aussi pour les hommes. Demandez à vos élèves de citer des métiers réservés hier aux hommes et qui sont possibles pour les femmes aujourd'hui. De même, demandez-leur de citer des métiers réservés aux femmes qui sont possibles pour les hommes aujourd'hui ? Les élèves seraient-ils embarrassés d'une mère mécanicienne ? d'un père esthéticien ?

Et si on écrivait le masculin des professions suivantes ?

Une couturière :
Une puéricultrice :
Une coiffeuse :
Une femme de ménage :
Une avocate :
Une maquilleuse :
Une hôtesse de l'air :
Une hôtesse d'accueil :
Une sage-femme :
Une femme de chambre :

Et le féminin de celles-ci ?

Un plombier :
Un facteur :
Un policier :
Un inspecteur :
Un juge :
Un ministre :
Un président :
Un aviateur :
Un médecin :
Un chauffeur :
Un peintre en bâtiment :
Un marin :
Un maçon :
Un charpentier :

Et vos élèves, quel métier aimeraient-ils faire plus tard ? Oseraient-ils exercer un métier qui n'est pas traditionnellement dédié à l'un ou l'autre sexe ?

En annexe, quelques coffrets de jeux ©Playmobil. Quels sont ceux qui semblent réservés aux filles? aux garçons? indifféremment aux deux? (L'activité peut se faire à partir de vrais jeux ou jouets apportés en classe). On comparera les réponses de chacun. Y-a-t-il un jouet que vos élèves auraient aimé enfant et qu'ils n'ont pas osé demander ou qu'ils n'ont jamais reçu?

On peut imaginer une activité semblable autour des livres, en se rendant dans une librairie ou en feuilletant des catalogues. Quels sont les thèmes qui semblent destinés aux garçons, aux filles? Qu'en pensent vos élèves?

Chacun pourrait lire un livre qui semble destiné à l'autre sexe (par exemple narrateur fille pour un garçon et narrateur garçon pour une fille ou thème attribué traditionnellement aux filles (amour) et aux garçons (aventure)). Un échange aurait ensuite lieu:

- Le roman leur a-t-il appris des choses qu'ils ne connaissaient pas sur l'autre sexe?
- Ont-ils apprécié ou non le point de vue du narrateur et pourquoi?
- Ont-ils trouvé que le livre ne leur était pas destiné?
- À quel élève de la classe pourraient-ils le conseiller? pourquoi?

PISTE
PÉDAGOGIQUE 5
Jeux pour les filles/
jeux pour
les garçons

Savez-vous que certains animaux sont hermaphrodites, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois mâles et femelles comme les escargots et certaines coquilles Saint-Jacques. D'autres sont d'abord mâles avant d'être femelles comme les huîtres plates ou les crabes et les crevettes. D'autres sont d'abord femelles avant d'être mâles comme certains poissons. Il en va ainsi pour le mérou qui peut changer une fois de sexe dans sa vie. Entre 5 et 12 ans, il est femelle et ensuite jusqu'à la fin de sa vie (40 ans), il devient mâle.

Ce serait bizarre de vivre ce changement chez les humains ! Vous pouvez demander à vos élèves d'écrire un texte où l'heure du changement a sonné et où l'on change de sexe...

Un peu de vocabulaire

Si la plupart des noms d'animaux ne varient pas en genre et n'ont qu'une seule forme pour désigner le mâle et la femelle, il existe quelques paires de mots pour désigner certains couples d'animaux. Le nom masculin peut être très différent du féminin et inversement ... On essaie ?

Cherchez le nom des animaux femelles ou mâles correspondant aux animaux ci-dessous lorsqu'ils existent (utilisez votre dictionnaire) :

Le loup :

Le chameau :

La baleine :

Le brochet :

Le lion :

L'ours :

Le faisan :

Le merle :

Le sanglier :

Le singe :

Le verrat :

Le cheval :

L'araignée :

Le bélier :

Le dindon :

Le cerf :

L'oie :

Le taureau :

La souris :

Le canard :

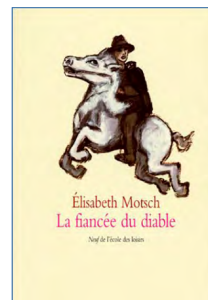
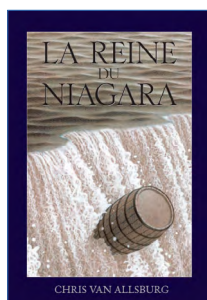
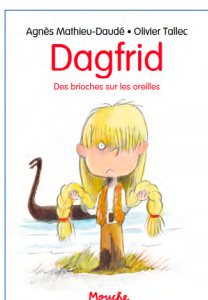
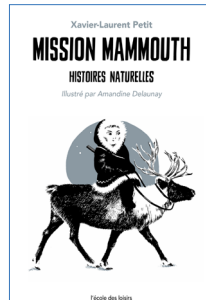
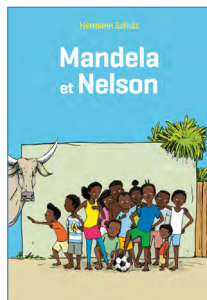
Le jars :

Le requin :

Le tigre :

L'âne :

Béatrice l'intrépide, de Matthieu Sylvander
 Les garçons et les filles, de Grégoire Solotareff
 Je suis un garçon, d'Arnaud Cathrine
 Georges, d'Alex Gino
 La fiancée du diable, d'Elisabeth Motsch
 J'aime mon meilleur ami qui aime ma meilleure amie, de Dominique Souton
 Anastasia, de Lois Lowry
 Charme Académie, d'Anne Fine
 Une mission pour maman, d'Anne Caron
 Mission mammoth - Histoires naturelles, de Xavier-Laurent Petit
 Monelle et les baby-sitters, de Geneviève Brisac
 La reine du Niagara, de Chris Van Allsburg
 Sur la trace des grands singes, de Jim Ottaviani
 La petite fille qui disait non, de Carole Thibaut
 Trucs de fille ou de garçon ?, de Clémentine du Pontavice
 Mandela et Nelson, d'Hermann Schulz
 Les poupées c'est pour les filles, de Ludovic Flamant et Jean-Luc Englebert
 Thomas et la jupe, de Francesco Pittau
 Julian est une sirène, de Jessica Love
 Dagfrid des brioches sur les oreilles, d'Agnès Mathieu-Daudé et Olivier Tallec
 Dagfrid – À Thor et à travers, d'Agnès Mathieu-Daudé et Olivier Tallec
 Dagfrid et compagnie, d'Agnès Mathieu-Daudé et Olivier Tallec



ANNEXE





